

SEANCE DU 6 FEVRIER 2023

Objet :

Subvention façades
[REDACTED]

N° : D - 2023 - 02 - 06 - 03

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Didier MONTIER, René COUSIN, Marie-Josée GOTH, Agnès TOMASO, Jean-Philippe GARCIA, Thierry CELMA, Béatrice RIERA, Mylène NAUDIN, Myriam AGUILA, Julien PUJOL, Julien RIBES.

Procurations : Mme Ludivine ALBERT à Mme Géraldine ESCANDE, Mme Marie CHOLLET à M. René COUSIN, M. Claude VIDAL à M. Jean-François GUIBBERT, Mme Laure GIMENO à M. Julien RIBES, M. Olivier MONROS à M. Yann RAMIREZ, Mme Solène PELLE à Mme Marie-Jeanne MULLER.

Absents :

Secrétaire de séance : Mme Béatrice RIERA

Début de séance : 18h30

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	23

Monsieur le Maire propose au Conseil de verser une subvention d'un montant de 50 % du montant TTC des travaux de réfection de façade entrant dans le périmètre défini par la Communauté de communes « La Domitienne » et la Commune correspondant au « bourg du centre ancien » de la commune dans la limite maximale de 1 500 €. (Secteur majoré).

Il présente la demande suivante :

[REDACTED]
[REDACTED]
Montant de la subvention : 1 500 €

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré,

A l'unanimité des présents + 6 procurations,

DECIDE d'octroyer la subvention façade sus indiquée et dit que la somme sera prélevée au C/20422 – réfection façades du BP 2023 ou suivant.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire,

Le Maire,





Béatrice RIERA


Jean-François GUIBBERT

Envoyé en préfecture le 08/02/2023
Reçu en préfecture le 08/02/2023
Affiché le 10 FEV. 2023
ID : 034-213401359-20230206-D2023_02_06_003-DE

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le - 8 FEV. 2023
Et publication ou notification
Du 10 FEV. 2023
Le Maire :

